

RECouvreMENT JUDICIAIRE DES CREANCES COMMERCIALES

LE 22 SEPTEMBRE 2017, DE 10 H A 17 H

OBJECTIFS

TARIF PAR PARTICIPANT :

CLIENTS : 750 EUROS HT (840,00 EUROS TTC)
AUTRES : 950 HT EUROS HT (1 140,00 EUROS TTC)

PUBLIC CONCERNE

- ✓ Responsables et collaborateurs des services de crédit management et de directions financières
- ✓ Chargés de recouvrement
- ✓ Responsables et collaborateurs des services juridiques
- ✓ Responsables comptables en charge du poste clients

- ✓ Se mettre à jour des dernières réformes
- ✓ Connaître les principales notions juridiques et les juridictions
- ✓ Mettre à jour ses CGV
- ✓ Définir une stratégie judiciaire
- ✓ Choisir la procédure la plus adaptée
- ✓ Prendre des garanties et des mesures conservatoires adaptées
- ✓ Connaître ses partenaires judiciaires pour mieux les piloter
- ✓ Maîtriser les voies d'exécution
- ✓ Optimiser les coûts

INTERVENANT

Maître Marie Perrazi,
Avocate au Barreau de Paris
Associée responsable du département
Recouvrement et Gestion du risque clients du
cabinet Touzet Bocquet & associés

LIEU

Cabinet Touzet Bocquet & associés
83 boulevard Haussmann
75008 Paris
Métro Saint Augustin (ligne 9, RER E - SAINT LAZARE
HAUSSMANN)

PROGRAMME

1 - PRESENTATION DU SYSTEME JUDICIAIRE

- Les particularités du système et du débat judiciaire
- Les juridictions civiles et commerciales
- L'appel
- Les juridictions administratives

2 - OBTENTION D'UN TITRE EXECUTOIRE

- Le titre exécutoire
- Les différents types de procédures d'obtention du titre (injonction de payer, assignation en référé et au fond, guide d'orientation des procédures, homologation des transactions, chèques impayés)
- Les demandes à formuler devant la juridiction

3 - STRATEGIE JUDICIAIRE

- Quelques éléments de stratégie contentieuse
- Les principales réactions du débiteur
- Les demandes complémentaires liées à un texte d'ordre public économique

4 - INTERACTION ENTRE LES DIFFERENTS INTERVENANTS

- Schéma général des acteurs du recouvrement
- Mieux appréhender l'intervention de l'avocat: mission, rôle en matière de recouvrement, coût, acte d'avocat
- Mieux appréhender l'intervention de l'huissier: mission, coût

5 - GARANTIES ET MESURES CONSERVATOIRES

- Anticiper les difficultés économiques pour prendre des garanties utiles
- Caution, garantie autonome, délégation de paiement, gage, nantissement et hypothèque conventionnelle
- Prendre une mesure conservatoire, règles communes, étude des différentes mesures possibles

6 - EXECUTION DE LA DECISION

- L'exécution amiable
- L'exécution forcée
- L'exécution des garanties contractuelles ou judiciaires
- L'assignation en liquidation judiciaire comme moyen d'exécution

Possibilité de soumettre vos propres cas et questions au groupe

Des exercices pratiques ponctuent la formation pour aider à l'assimilation des connaissances. Une fiche d'évaluation est complétée par le stagiaire à l'issue de la formation. Une attestation de présence est fournie à la fin de la formation.

BULLETIN D'INSCRIPTION A LA FORMATION

RECOUVREMENT JUDICIAIRE DES CREANCES COMMERCIALES

LE 22 SEPTEMBRE 2017

DE 10 HEURES A 17 HEURES

ENTREPRISE	PARTICIPANTS		
	NOMS	PRENOMS	FONCTIONS
NOM DE L'ENTREPRISE :	1.....		
REPRESENTANT :	2.....		
EMAIL :	3.....		
ADRESSE :	4.....		
CODE POSTAL : VILLE :	5.....		
TELEPHONE :	6.....		

POUR PLUS DE PARTICIPANTS, NOUS CONTACTER

BULLETIN A RETOURNER PAR COURRIER,
TELECOPIE OU EMAIL A :

Cabinet Touzet Bocquet & associés
83, Boulevard Haussmann
75008 Paris
Tel : 01.56.26.00.00
Fax : 01.56.26.68.00
Email : cabinet@touzet-bocquet.com

Votre inscription définitive sera enregistrée dès réception du règlement, d'un montant de **900,00 euros TTC pour les personnes déjà clientes du cabinet, et 1.140 euros TTC pour les autres**, libellé à l'ordre du cabinet Touzet Bocquet & associés.

Une facture acquittée ainsi qu'une convention de formation vous seront alors adressées.

Toute annulation formulée moins de 15 jours avant la date de la formation sera facturée.

Date:

SIGNATURE ET
CACHET DE L'ENTREPRISE